

1. *Débitrice:* **STENGROVE SA en liquidation,**
1020 Renens
2. *Déclaration de faillite:* 17.11.2005
3. *Suspension de faillite:* 12.12.2005
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 16.01.2006
5. *Avance de frais:* CHF 3'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* But : acquisition et développement d'immeubles, prise de participations dans des sociétés, ainsi que toute autre opération commerciale et financière.

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne

(00144809)